

## COPIL LMA du 02/04/2015

### Maison Régionale de l'Autonomie et de la Longévité – Nantes

**Présents** : Yannick Aoustin, Gilles Berrut, Thomas Cattagni, Fabienne Colombel, Christophe Cornu, Thibaut Deschamps, Annie Dussuet, François Madoré.

**Absents** : Cédric Annweiller, Patricia Carré, Béatrice Chaudet, Véronique Guienne-Bossavit, Jérôme Guicheux (procuration), Isabelle Milleville, Hugues Porte, Pierre Weiss.

### Ordre du jour :

- 1) Informations générales
- 2) Bilan intermédiaire des dépenses
- 3) Journée d'études des journées scientifiques 2015
- 4) Valorisation sociétale
- 5) Rappel des prochaines échéances
- 6) Questions diverses

### Relevé de Conclusions

Ce relevé de conclusions ne consiste pas en un compte rendu exhaustif des échanges/discussions développés au cours de la réunion. Il a simplement vocation à rappeler les informations importantes et les principaux éléments validés en COPIL. La présentation réalisée pour la réunion et ce présent relevé de conclusions sont accessibles sur le site [www.lma.univ-nantes.fr](http://www.lma.univ-nantes.fr), rubrique « suivi du projet ».

#### 1) Informations générales

- Modification de la convention de reversement Université de Nantes – Université d'Angers  
Les coordinateurs du projet LMA avaient été informés le 2 décembre 2014 par l'Université de Nantes d'une demande formulée par le CHU d'Angers d'une modification de la convention de reversement actuellement formalisée entre l'Université de Nantes et l'Université d'Angers pour la remplacer par une convention de reversement entre l'Université de Nantes et le CHU d'Angers. Ce type de modification nécessite préalablement une modification du consortium du projet (pour y intégrer le CHU d'Angers) qui doit être examinée et validée par la commission permanente de la Région. L'accord de principe des porteurs du projet pour cette opération avait déjà été évoqué lors du COPIL 4. Les coordonnateurs du projet ont préparé un courrier en ce sens et sont en attente de la demande signée par toutes les parties concernées (Université d'Angers, CHU d'Angers, Direction du LPPL) avant d'adresser l'ensemble à Mme Patricia Carré. Ces éléments devront parvenir à la Région pour le 10 avril afin qu'ils puissent être examinés lors de la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 26 mai 2015.

- Projets interdisciplinaires

Il a été rappelé aux membres du COPIL que les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets interdisciplinaires de l'Université de Nantes devraient être connus à partir du 13 avril 2015, date d'examen de ces dossiers.

Il est évoqué, par ailleurs, l'intérêt qu'il y aurait d'ores et déjà à réfléchir à des réponses à d'autres appels à projet en lien avec le vieillissement : 1/ dans le cadre de ce que nous pourrions appeler LMA2 ; 2/ mais également, tout en s'appuyant sur les interactions qui se nouent dans le cadre du projet LMA, dans le cadre de thématiques plus resserrées en lien avec le vieillissement. Une discussion assez nourrie sur ce point s'est engagée, pointant du doigt à la fois l'intérêt et la volonté de s'engager dans ce sens mais aussi, la nécessité de disposer de personnels supplémentaires en soutien pour mener à bien ces actions (réflexion sur un projet pertinent, montage administratif...).

- Information sur les CIFRE :

Les membres du COPIL ont été informés d'une rencontre, le mercredi 25 mars, entre Hugues Porte, Directeur du Gérontopôle, Christophe Cornu et Thomas Cattagni. Cette rencontre a été mobilisée dans le contexte des recherches de moyens humains (notamment de doctorants) pour développer nos projets sur le vieillissement, dans le cadre de LMA ou d'autres projets à venir. L'objectif était donc de discuter avec le directeur du Gérontopôle notamment dans la mesure où le Gérontopôle est une association et donc a priori éligible au dispositif CIFRE, pour échanger sur l'intérêt que pourrait manifester le Gérontopôle à l'égard de ce type de dispositif. Cette discussion, très intéressante et constructive, a permis d'évoquer trois pistes potentielles de mobilisation du Gérontopôle pour envisager le dispositif CIFRE à plus ou moins longue échéance :

- 1 - L'association du Gérontopôle pourrait mettre en place un fond alimenté par des entreprises partenaires et dédié au financement des bourses CIFRE (financement de projets globaux)
- 2 - L'association du Gérontopôle pourrait agir comme un intermédiaire entre entreprises et laboratoires (financement de projets plus spécifiques)
- 3 - Intervention de la SAS (Société par Actions Simplifiées) du Gérontopôle (qui vient d'être créée) qui solliciterait un financement CIFRE pour, par exemple, développer une méthodologie novatrice, la valider scientifiquement et la vendre au territoire par la suite afin d'en tirer un bénéfice direct.

Globalement, il ressort des discussions que la proposition la plus simple à mettre en œuvre serait la seconde mais les chances de succès ne sont pas garanties. La solution la plus pertinente a priori du point de vue du Gérontopôle et probablement la plus efficace serait la première, c'est-à-dire la mise en place, par le Gérontopôle, d'un fond alimenté par des entreprises partenaires intéressées, et qui serait dédié au financement de bourse CIFRE.

Les discussions doivent se poursuivre et ces propositions devront, quoiqu'il en soit, recevoir l'aval des administrateurs du Gérontopôle avant de pouvoir être concrètement, le cas échéant, mises en œuvre.

- Fond documentaire

Il avait été évoqué, lors du COPIL du 15 janvier 2015, la possibilité, pour les chercheurs du projet, de mettre sur un espace dédié (sorte de fond documentaire) sur le site internet leurs précédentes publications scientifiques, sur le vieillissement en lien avec le projet LMA, et particulièrement l'autonomie et la mobilité. Cette idée avait été retenue par les membres du COPIL qui étaient alors invités à adresser à Thomas Cattagni les documents qu'ils souhaitaient mettre à disposition dans cet espace. Toutefois, Thomas Cattagni n'a reçu, à la date du COPIL,

qu'une seule publication. Les membres du COPIL ont toutefois confirmé leur volonté de voir ce type d'espace sur le site web du projet, et se sont engagés à adresser leurs travaux à Thomas Cattagni (pour les articles publiés, si certains membres du COPIL sont réticents à adresser l'intégralité de la publication du fait du copyright, il est convenu de n'adresser que le titre, les auteurs et le résumé, avec la référence permettant de retrouver le document intégral).

## 2) Bilan intermédiaire des dépenses

Un état des dépenses intermédiaires, liées au fond alloué par le projet LMA, a été présenté par chacun des partenaires (cf. diaporama présenté en séance). Globalement à ce stade (première année) peu de dépenses ont été effectuées par les différents partenaires : au total, ce sont environ 65 000 euros qui ont déjà été dépensés. La mise en place des protocoles expérimentaux au cours de la seconde année devrait engager rapidement davantage de dépenses.

## 3) Journées Scientifiques 2015

Un programme de la journée d'études a été présenté aux membres du COPIL. La matinée, introduite par Christophe Cornu puis Thierry Dantoine, Professeur de médecine interne à Limoges, sera dédiée à l'approche spatiale de la mobilité. Le début d'après-midi sera consacré à une session Poster. Ensuite, Jean-Jacques Temprado, Professeur des Universités à l'Institut des Sciences du Mouvement de l'Université Aix-Marseille, ouvrira une session de communication scientifique dédiée à l'approche fonctionnelle de la mobilité. La journée se clôturera par une présentation de Gilles Berrut s'intitulant « *l'avancée en âge : un enjeu d'interdisciplinarité* ». Il remettra par la suite les prix « Poster ». Les informations (communicant et titre) relatives aux communications orales de la journée LMA sont présentées dans le diaporama de la séance du présent COPIL.

Les membres du COPIL sont informés qu'un programme détaillé de la journée sera réalisé par nos propre soin et que pour cela, **il sera demandé aux communicants des sessions orales d'envoyer les informations suivantes avant le 15 mai à Thomas Cattagni :**

*Titre – Noms – Affiliation – Mots clés – résumé de 10-15 lignes comprenant objectifs, méthodes et principaux résultats.*

Le programme détaillé devra être envoyé le 20 mai 2015 à l'impression.

Concernant les communications affichées, les membres du COPIL sont informés du fait que trois prix « Poster » (enveloppe globale de 1 000 euros) seront remis aux trois meilleures présentations. Le prix sera financé pour 50% par les fonds du projet LMA et 50% par l'association du Gérontopôle, que les membres du COPIL remercient pour cette marque de soutien supplémentaire au projet LMA.

Il a été acté, par ailleurs, que le jury d'évaluation des communications affichées se composera d'un membre du COPIL (ou de son représentant), dans la limite d'une personne par laboratoire partenaire. **Il sera de fait demandé à chaque partenaire d'indiquer d'ici le 12 juin à Thomas Cattagni, le membre du jury désigné pour le représenter.**

Les dates à retenir pour les communications affichées sont les suivantes :

- 29 avril : date limite d'envoi des présentations posters (Titre – noms – affiliations – mots clés - Résumé)
- 7 mai : Retour de l'expertise de Gilles Berrut, Christophe Cornu et Thomas Cattagni.

Il a également été rappelé aux membres du COPIL les dates suivantes :

- 17 avril : point sur l'état des inscriptions à transmettre aux JS
- 7 mai : date limite d'inscription à la journée
- 13 mai : date limite de paiement du déjeuner

Il est rappelé aux membres du COPIL de ne pas hésiter à diffuser le flyer invitant à participer à cette Journée (Inscription sur : <http://inscriptions.js.univ-nantes.fr/?id=CL01>) dans leurs réseaux respectifs. Il est également rappelé pour les membres du projet « non nantais » que leur transport pourra être pris en charge selon les modalités qui ont été fixées lors du COPIL du 15 janvier 2015.

#### **4) Valorisation sociétale**

Les coordinateurs du projet souhaitent que s'engage une réflexion sur les actions de valorisation sociétale qui pourraient être menées pour diffuser auprès du grand public des connaissances, en lien direct ou non avec le projet LMA, sur le vieillissement.

Ils proposent à la réflexion deux types d'action (d'autres pourront émerger) :

- l'organisation de conférences « grand public » : ce type d'action a recueilli l'adhésion des membres du COPIL. Il est de fait envisagé l'organisation d'au moins deux conférences « grand public » d'ici la fin du contrat (1 par an). Leur thématique et le format sera discuté dans les prochains COPIL.
- La possibilité d'intégrer une partie des travaux qui sont menés sur l'axe 1 du projet LMA dans le cycle développé cette année par le Gérontopôle sur l'Habitat. Gilles Berrut, président du Gérontopôle, y est très favorable et ceci devrait faire l'objet d'échanges avec le Directeur du Gérontopôle et avec les partenaires plus concernés (axe 1 du projet) pour évoquer les modalités d'intervention pertinentes dans ce cycle.

#### **5) Rappel des prochaines échéances**

Le prochain COPIL se tiendra au mois de juin prochain. Il a été convenu que Thomas Cattagni devait envoyer un doodle (joint au présent relevé de conclusion) pour fixer une date et un horaire précis, courant juin, après les journées scientifiques.

Par ailleurs, la date du 12 novembre 2015 a été retenue pour y fixer le prochain séminaire LMA. Celui-ci devrait se dérouler de 9h30 à 13h et être suivi par un COPIL déjeunatoire jusqu'à 14h30-15h.

## **6) Questions diverses**

Fabienne Colombel a demandé si la Région disposait de goodies qui pourraient être remis aux participants volontaires aux études du projet LMA (pour le LPPL). Ce pourrait être, par exemple, des chèques « cinéma » ou « sortir ». Thomas Cattagni doit contacter Patricia Carré ou Olivier Traineau du Conseil Régional pour obtenir des informations à ce sujet.

En l'absence, d'autres questions, la séance du COPIL est levée.